

Master 2 Gestion Internationale de Fortune

Titre du Cours : Droit patrimonial

Course Title:

Heures : 20

Contact hours:

ECTS Credits : 3

➤ PRÉREQUIS / PRE-REQUISITES

Une connaissance du droit des régimes matrimoniaux et des successions est un plus.

➤ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DU COURS / LEARNING OBJECTIVES

Le cours a pour objectif de permettre aux étudiants de pouvoir maîtriser les notions de droit des régimes matrimoniaux, des libéralités et des successions afin de pouvoir prendre en compte ces éléments fondamentaux de la gestion de patrimoine dans l'analyse de la situation de leurs clients.

➤ RESUME DU COURS / COURSE OVERVIEW

Le cours est composé de plusieurs parties (concubinage et PACS, droit des régimes matrimoniaux et droit des libéralités et des Successions) traités successivement et illustrés par de nombreux cas pratiques permettant aux étudiants d'appliquer immédiatement les connaissances théoriques.

➤ PLAN DE COURS /LISTE DES SUJETS ABORDES / TOPICS OF EACH SESSION

- Droit des régimes matrimoniaux (français et étrangers)
- Concubinage et PACS
- Droit des libéralités (donations et legs)
- Droit des successions (français et étrangers)
- Structuration juridique et patrimoniale en rapport avec les thèmes abordés)

➤ ÉVALUATION (CONTRÔLE CONTINU) / GRADING (CONTINUOUS ASSESSMENT)

- **Présence / Attendance :** 20 %
- **Participation en classe / Class participation :** 30 %
- **Épreuve écrite / Written test :** 50 %

➤ RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES / REFERENCE MATERIALS